

Le grand ballet des
bien-venus : dansé à
Compiègne le 30 may
1655 par ordre exprès
du roy, aux nopces de
la duchesse de [...]

Benserade, Isaac de (1613-1691). Le grand ballet des bien-venus : dansé à Compiègne le 30 may 1655 par ordre exprès du roy, aux nopces de la duchesse de Modène / [Par I. de Benserade]. 1655.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.



LE GRAND
BALLET
DES
BIEN-VENUS,

faict à Compiègne le 30. May 1655.
par Ordre exprès du Roy.

AVX NOUPCES
de la Duchesse de Modene.



menée, Dieu des legitimes plaisirs, glorieux d'une
si celebre journée, & desirant se rendre agreable
par quelque diuertissement digne de la Cour de
France, a fait sçauoir à tout l'Vniuers que l'entrée
de son Palais seroit libre à tous ceux qui pourront

A

2
y contribuër ; Et que sans distinguer l'ordre des choses , ny des agréments , tous les Genies de la Nature & de l'Art , tous les Peuples de l'un & de l'autre Monde, & tous les Esprits capables de plaire y seroient les Bien-venus.

PREMIER RECIT.

Hymenée & l'Amour.



*Ans la Cour du plus grand des Rois ,
Enfin j'ay soumis à mes Loix
Vne Divinité qui n'eut jamais d'égale ,
Amour en triomphe aujourd'huy
Dedans une pompe Royale ;
Mais je marche à costé de luy.*

*Sans moy jamais ce Dieu vainqueur
N'eust trouvé place dans son cœur ,
Et qui fust digne d'elle & digne d'un Empire :
Amour en triomphe aujourd'huy
Et fait que son ame soupire ;
Mais j'en suis d'accord avec luy.*

*Que ne dois-tu point , Grand LOUIS ,
Espérer des faits inouis
De IVLES qui par tout t'a rendu redoutable ,
Puis quil est capable en ce jour
Par son Esprit incomparable
D'accorder l'Hymen à l'Amour ?*



3

PREMIERE ENTREE.

Mondor & Tabarin preparent le Theatre pour
diuertir l'Assemblée.

Les Sieurs Dolinet, & le Comte.

I I. ENTREE.

Les quatre parties du Monde accourent à la magnifi-
cence des Noces, pour y rendre leurs hommages.

*M. de Gontery. Les Sieurs Mollier, Beauchamp,
& Raynal.*

I I I. ENTREE.

La Republique de Venise sçachant la nouvelle des
Noces, enuoye quatre nobles Venitiens, & quatre
Gentildones pour danser au Ballet des Bien-venus.

*Messieurs Bontemps, & Barbau. Les Sieurs Baptiste,
Lambert, le Vacher, les deux Des-Airs,
& de Lorge.*

I V. ENTREE.

Le Genie de la France seul se rend maistre d'une Entrée
admirable par la beauté de la danse de celuy qu'il
enuoye à sa place pour le représenter.

M. le Marquis de Genlis.



V. ENTRÉE.

La Deesse Lucine vient pour presider aux Noces avec deux de ses Matrones, & sçachant que chacun y est bien venu, vient danser au Ballet avec sa suite.

Les Sieurs Doliuet, le Comte, & de Lorge.

VI. ENTRÉE.

La reputation des faits heroïques du fils du Duc de Modene estant espanduë par le Monde, les Heros de l'Histoire y accourent pour se soumettre à ses Loix, & font vne Entrée entr'eux par ceux qui secondent & signalent dans les Campagnes de la guerre leurs faits heroïques.

*Le Duc de Crequy. Les Comtes de Guiche & du Lude.
Les Marquis de Villequier, de Richelieu,
& de Monglas.*

VII. ENTRÉE.

La Prudence, la Force, la Justice, la Temperance, la Magnanimité, & la Liberalité, accompagnant par tout son Eminence ont voulu, se faisant représenter en sa presence au Ballet, rendre des preuves de leur joye par leurs soumissions.

*M. Bontemps. Les Sieurs Lerambert, Lambert, le Vacher,
Des-Airs l'aîné, & Des-Airs le jeune.*



VIII. EN-

VIII. ENTRÉE.

Les Heros des Romains reuenus sur terre, afin d'honorer ce jour, trouuant la place prise pour danser leur Entrée, par les Amadis de Gaule, se logent sur le Theatre pour y admirer la Compagnie, & ceder mesme leur rang aux Heros de l'Histoire, apres lesquels ils dansent.

M. Cabou. Les Sieurs Baptiste, Verpré, du Moustier, Laleu, & S. Fré.

IX. ENTRÉE.

Les Heros de l'Histoire n'ayant pas voulu ceder aux Heros des Romans, chassent par la verité de leurs faits heroïques les Amadis de Gaule, & dansent en leur presence vne Entrée digne d'admiration, representée par Hercule, Achille, Alexandre, Hector, Hannibal, Cesar & Pompée.

Les Ducs Damuille, & de Roquelaure, les Comtes de Guiche, & du Lude. Les Marquis de Villequier, de Richelieu, & de Genlis. Et M. de Gontery.

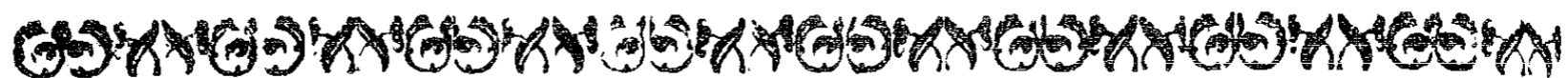
X. ENTRÉE.

La Nature & les 4. Elemens, quoy qu'incompatibles entr'eux, s'vnissent par leurs soumissions pour obeir aux ordres de la Nature en faueur de cette Feste.

M. Cabou. Les Sieurs Mollier, le Vacher, & les 2. Des-Airs.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.





SECONDE PARTIE.

Recit Crotelque Italien, partie de Voix, partie d'Instruments, representez par des Personnages bizarrement vestus, avec quantité de postures & plaisantes actions du Corps.

Les Sieurs Baptiste, Intendant de la Musique instrumentale, Inventeur dudit Recit, du Moustier, Lambert, Lerambert, Des-Airs & Laleu.

PREMIERE ENTREE.

Quatre Egyptiens & quatre Egyptiennes, viennent annoncer l'heureux succès des Noces, & les prosperitez auenir.

Messieurs Bontemps, Cabou, & Barbau, les Sieurs Mollier, les deux Des-Airs, le Vacher & S. Fré.

II. ENTREE.

La Renommée estant allée par tout le monde publier les faits heroïques du Duc de Modene, & les vertus de la Duchesse, n'ayant trouué personne digne de tenir sa place, la cede enfin au plus grand Roy de l'Europe qui paroist seul sur le Theatre, ne pouvant souffrir de Compagnon à sa gloire, & à l'adresse de sa belle danse.

AS LE ROY. SW



III. ENTRÉE.

Le Dieu Mars, suiuant de ce grand Roy, estant inseparable de son Ombre, sa Majesté quitte à peine le Theatre, qu'il paroist aux yeux des assistants accompagné de la Victoire & de la Fortune.

*Les Ducs Damuille, & de Roquelaure,
& le Comte du Lude.*

IV. ENTRÉE.

Les Heros des Romans n'ayant peu paroistre sur le Theatre pour y danser, enfin y sont receus par Dom Quichot & Sancho Panfa, lesquels apres auoir fait vne entrée digne de leurs faits heroïques, & qui attirent sur eux toute la risée de l'Assemblée, obligent les Heros des Romants de danser.

*Les Sieurs Beauchamp, representant Dom Quichot,
& Doliuet, Sancho Panfa.*

V. ENTRÉE.

Les Heros des Romans.

*Messieurs Cabou & Barbau, les Sieurs Lambert, le Comte,
les deux Des-Airs, le Vacher, Lerambert,
Bonar, & S. Fré.*

VI. ENTRÉE.

Bacchus avec les Menades & les Satyres, vient pour inviter tous les Dieux aux Noces, & par leurs Cimballes & autres instruments témoignent leur joye & leur admiration.

Le Comte de Guiche, le Marquis de Villeroy, Messieurs Hesselin, S. Mory, Coquet, Fercour, & Rassin, les Sieurs du Manoir, & Bonar.

VII. ENTRÉE.

Momus Dieu de la Bouffonnerie vient au secours de Bacchus, & par sa suite fait vne entrée qui ne cede point à la sienne, ce qui se recognoist par vne exclamation publique, apres vn silence continuel durant l'Entrée témoignant son admiration.

Les Sieurs Baptiste, Mollier, du Moustier, Lambert, Lerambert, de Lorge, & Dolivet.

VIII. ET DERNIERE ENTRÉE.

Les Courtisans ayant appris le commandement du Roy de venir a la Cour se réjouir des Noces, pour y estre les Bien-venus, & prendre part aux magnificences qui s'y preparent s'assemblent & dansent vn grand Ballet vestus magnifiquement.

Les Ducs de Crequy, Damville, & de Roquelaure, les Comtes de Guiche, du Lude, & Saucour, les Marquis de Villequier, de Richelieu, de Monglas, & de Genlis, Messieurs Gonteri, & Rassin.

FIN DV BALLET.